

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Territoires-durables-le-Comite-21-lance-portail-unique-demarches-agenda-21-en-France,3132.html>

Etablissement scolaire, collectivité, territoire,
inscrivez dès maintenant votre démarche Agenda 21

Territoires durables : le Comité 21 lance un nouveau portail des démarches Agenda 21 en France



Agenda 21 scolaire -
Date de mise en ligne : samedi 18 décembre 2010



Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Porté par le site www.agenda21france.org, qui bénéficie d'une moyenne de 31 000 connexions par mois, le Comité 21 lance un site-portail unique en janvier 2011 regroupant toutes les ressources utiles pour les démarches Agenda 21 menées par les différents acteurs de la société. Ce site portail offre sur sa page d'accueil un accès vers trois types de démarches : Agenda 21 de territoires ; Agenda 21 scolaires et Autres Agenda 21 (associatifs, fédérations, entreprises...). Pour chaque entrée, ce site valorise dorénavant toutes les démarches Agenda 21 à travers une carte de France exhaustive et facilite leur mise en réseau.

Il permet aujourd'hui d'identifier les initiatives et les acteurs Agenda 21 de son territoire, de télécharger des outils méthodologiques, de s'informer des événements incontournables, de trouver des partenaires et surtout valoriser la démarche de développement durable.

Le site portail www.agenda21france.org permet aux citoyens de se repérer sur l'actualité du développement durable en France, de s'informer sur les grands projets qui animent les territoires et de découvrir les organismes qui s'engagent. Il contribue à la mobilisation des habitants sur l'avenir de leur territoire et à leur implication dans la construction des Agenda 21, à l'échelle des territoires, des établissements scolaires, des entreprises ou des associations.

Le Comité 21 mobilise dès aujourd'hui son réseau pour inciter les établissements scolaires, de l'école au campus, en démarche de développement durable à se référencer sur ce site [en cliquant ici](#). Et dès sa mise en ligne, le Comité 21 invite tout organisme (collectivité, établissement scolaire, association, PME, établissement public...) à inscrire sa démarche Agenda 21 sur la carte de France !


En attendant la mise en ligne de ce nouveau portail, vous pouvez consulter le site du Comité 21 [en cliquant ici](#).

Voici également les dernières informations sélectionnées par le Comité 21 :

► **Publication des actes du colloque du WWF : tout savoir sur les quartiers durables.** Le 16 novembre dernier, à Genève, le WWF a organisé un colloque sur les quartiers durables avec plus de 200 participants de dix pays (élus, personnels des administrations, architectes, urbanistes, chercheurs, représentants d'entreprises). L'association a présenté ses expériences en matière de quartiers durables : les plans d'action de durabilité avec le label One planet living (OPL) du WWF des quartiers de Masdar (Émirats Arabes Unis), de Mata de Sesimbra (Portugal), de Hammarby (Suède), de Lyon Confluence (France) et du projet des Communaux d'Ambilly. Ce colloque a proposé des éléments opérationnels et une méthodologie pour la construction de futurs quartiers OPL dont le but est de diminuer drastiquement notre empreinte écologique. Il a permis de réaffirmer la spécificité du label OPL du WWF en matière de quartiers durables : des principes fixes, des objectifs chiffrés, des moyens de mise en oeuvre adaptés au projet, un suivi à cinq, dix et quinze ans de l'empreinte écologique du quartier ainsi qu'un accompagnement des résidents par de l'information sur les performances et les gestes utiles. Pour télécharger les actes de ce colloque, [cliquez ici](#).

► **AEE : publication d'un rapport qui sonde l'état de l'environnement en Europe.** L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a publié son quatrième rapport quinquennal sur l'état et les perspectives de l'environnement européen. Ce rapport 2010 conclut qu'une approche véritablement intégrée pour la transformation de l'Europe en une

économie verte utilisant efficacement les ressources se traduira non seulement par un environnement sain mais également par une croissance des richesses et de la cohésion sociale. La nouvelle étude de l'AAE montre que l'augmentation de la demande mondiale en ressources naturelles pour nourrir, vêtir, loger et transporter les populations s'accélère. Cette demande croissante qui pèse sur le capital naturel exerce une pression accrue sur les écosystèmes, les économies et la cohésion sociale en Europe et dans d'autres parties du monde. Le rapport confirme cependant que des politiques environnementales bien conçues continuent d'améliorer l'environnement de l'Europe sans pour autant entamer son potentiel de croissance. Il met également en évidence notre meilleure compréhension des relations entre le changement climatique, la biodiversité, l'utilisation des ressources et la santé publique, et insiste sur la manière dont des instruments tels que l'aménagement du territoire, les réformes fiscales écologiques, la prévention de la pollution, le principe de précaution et la comptabilité des ressources peuvent renforcer une approche de la gestion de tous ces facteurs, fondée sur le capital naturel. Pour télécharger la synthèse du rapport [cliquez ici](#). Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

 **Brochure de présentation de la réforme des collectivités territoriales.** Adoptée par le Sénat et par l'Assemblée nationale, respectivement les 9 et 17 novembre 2010, et validée en grande partie par le Conseil constitutionnel le 9 décembre, la réforme des collectivités territoriales, selon le Gouvernement français, va permettre de simplifier, de clarifier et d'alléger les structures locales, qui se sont compliquées depuis les premières lois de décentralisation. Cette réforme conforte l'échelon communal comme cellule de base de la démocratie locale tout en l'inscrivant dans un cadre intercommunal rénové et démocratisé. Grâce au conseiller territorial, elle garantit en outre une meilleure articulation de l'action des départements et des régions. Elle fixe enfin un cadre national cohérent et pérenne pour l'exercice des compétences des collectivités, tout en préservant la capacité des élus de l'adapter au vu des spécificités locales. Pour télécharger la brochure, [cliquez ici](#) et pour en savoir plus sur la réforme [cliquez ici](#).